



**ASSEMBLÉE PUBLIQUE
2 JUILLET 2024 À COMPTEUR DE 19 H 30**

**PROJETS DE RÈGLEMENT RV-1440-008 ET RV-1447-029
(mise à jour de la liste des bâtiments d'intérêt patrimonial)**

AVIS PUBLIC est donné à toutes les personnes habiles à voter de la municipalité et susceptibles d'être intéressées aux projets de règlement modifiant le Règlement RV-1440 sur le plan d'urbanisme et le Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Lors d'une séance tenue le 4 juin 2024, le conseil municipal a adopté les Projets de règlement décrits dans cet avis. Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1), ces projets de règlement feront l'objet d'une assemblée publique le 2 juillet 2024 à compter de 19 h 30 dans la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 940, boulevard de la Grande-Allée, 1^{er} étage, à Boisbriand.

Au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou tout autre membre du conseil qu'elle désignera, expliquera les Projets de règlement ainsi que les conséquences de leur adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à leur sujet.

OBJETS DES PROJETS DE RÈGLEMENT ET TERRITOIRES CONCERNÉS

PROJET DE RÈGLEMENT RV-1440-008 MODIFIANT LE TABLEAU DES SITES ET IMMEUBLES D'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU RÈGLEMENT RV-1440 SUR LE PLAN D'URBANISME

Le projet de règlement modifiant le Règlement RV-1440 sur le plan d'urbanisme a pour objet de mettre à jour le tableau des sites et immeubles d'intérêt patrimonial.

Cette modification du Règlement RV-1440 sur le plan d'urbanisme n'est pas assujettie au processus d'approbation référendaire et affecte l'ensemble du territoire de la municipalité.

RÉSUMÉ DU PLAN D'URBANISME MODIFIÉ

Les modifications apportées au Plan d'urbanisme de la municipalité par le Projet de règlement RV-1440-008 ont trait à la suppression des adresses suivantes du tableau « Sites et immeubles d'intérêt patrimonial », à savoir :

- 146, chemin de la Côte Sud;
- 253, chemin de la Côte Sud;
- 179, chemin de la Grande-Côte;
- 644, chemin de la Grande-Côte;
- 675, chemin de la Grande-Côte;
- 3543, chemin de la Rivière-Cachée;
- 3900, chemin de la Rivière-Cachée (croix de chemin);
- 3900, chemin de la Rivière-Cachée;
- 20 830, chemin de la Côte-Nord;
- 233, montée Sanche;
- 255, montée Sanche.

PROJET DE RÈGLEMENT RV-1447-029 MODIFIANT L'ARTICLE 117 DU RÈGLEMENT RV-1447 SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE

L'article 117 du règlement est modifié afin de mettre à jour le tableau des bâtiments d'intérêt patrimonial présents sur le territoire de la ville.

Ce projet de modification du Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale n'est pas assujéti au processus d'approbation référendaire et affecte l'ensemble du territoire de la municipalité.

CONSULTATION DES PROJETS

Les Projets de règlement et le résumé du Plan d'urbanisme modifié sont disponibles pour consultation au Greffe de la Ville de Boisbriand situé au 940, boulevard de la Grande-Allée, 1^{er} étage, bureau 120, Boisbriand, aux heures régulières de bureau. De plus, des informations supplémentaires sur les modifications proposées et sur la procédure entourant l'assemblée publique sont disponibles sur le site Internet de la Ville au www.boisbriand.ca.

Boisbriand, ce 12 juin 2024

La greffière,
Me ÉDYTH ARIANE LAVOIE, OMA
2024.38